

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS  
patent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
et

se patent d'avance.

LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES  
Trois mois..... 5 fr.  
Six mois..... 9 fr.  
Un an..... 16 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS  
Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement  
un bon de poste.

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.



LES INSERTIONS  
se patent d'avance  
Annonces... 25 c. à l'lg.  
Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3  
M. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1<sup>er</sup> numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Dépêches Télégraphiques

Versailles, le 27 Mai, 7 h. 15 m. soir.

Chef du pouvoir exécutif aux préfets, sous-préfets, procureurs-généraux de la République, généraux commandants des divisions et subdivisions militaires et à toutes les autorités civiles et militaires.

CIRCULAIRE.

Nos troupes n'ont pas cessé de suivre l'insurrection pied à pied, lui enlevant, chaque jour, les positions les plus importantes de la Capitale, et lui faisant des prisonniers qui s'élèvent jusqu'ici à 25,000, sans compter un nombre considérable de morts et de blessés. Dans cette marche sagement calculée, nos généraux et leur illustre chef ont voulu ménager nos braves soldats qui n'auraient demandé qu'à enlever au pas de course les obstacles qui leur étaient opposés.

Tandis qu'au dehors de l'enceinte, notre principal officier de cavalerie, le général du Barrail, prenait, avec des troupes à cheval, les forts de Montrouge, de Bicêtre, d'Ivry, et qu'au dedans, le corps de Cisey exécutait les belles opérations qui nous ont procuré toute la rive gauche, le général Vinoy, suivant le cours de la Seine, s'est porté vers la place de la Bastille, hérissée de retranchements formidables, a enlevé cette position avec la division Vergé, puis, avec les divisions Bruat et Faron, s'est emparé du Faubourg St-Antoine jusqu'à la place du Trône. Il ne faut pas oublier, dans cette opération, le concours efficace et brillant que notre flottille a donné aux troupes du général Vinoy. Ces troupes ont, aujourd'hui-même, enlevé une forte barricade au coin de l'avenue Philippe-Auguste et de la rue de Montreuil; elles ont ainsi pris position à l'Est et au pied des hauteurs de Belleville, dernier asile de cette insurrection qui, en fuyant, tire de sa défaite la monstrueuse vengeance de l'incendie. Au centre, en tournant vers l'Est, le corps de Douai a suivi la ligne des Boulevards, appuyant sa droite à la place de la Bastille et sa gauche au cirque Napoléon. Le corps de Clinchant, venant se rallier, à l'Ouest, au corps de Lamirault, a eu à vaincre, aux magasins réunis, une violente résistance qu'il a vaillamment surmontée. Enfin, le corps du général Lamirault, après avoir enlevé avec vigueur les gares du Nord et de l'Est, s'est porté à la Villette, et a pris position au pied des buttes Chaumont. Ainsi, les deux tiers de l'armée, après avoir conquis successivement toute la rive droite, sont venus se ranger au pied des hauteurs de Belleville qu'ils doivent attaquer demain matin. Pendant ces six jours de combats continus, nos soldats se sont montrés aussi énergiques qu'infatigables et ont opéré de véritables prodiges bien autrement méritoires de la part de ceux qui attaquaient les barricades que de ceux qui les défendaient. Leurs chefs se sont montrés dignes de commander à de tels hommes et ont pleinement justifié le vote que l'Assemblée leur a décerné. Après les quelques heures de repos qu'ils prennent en ce moment, ils termineront demain matin, sur les hauteurs de Belleville, la glorieuse campagne qu'ils ont entreprise contre les démagogues les plus odieux et les plus scélérats que le monde ait vus, et leurs patriotiques efforts mériteront l'éternelle reconnaissance de la France et de l'humanité. Du reste, ce n'est pas sans avoir fait des pertes douloureuses que notre armée a rendu au pays de si mémorables services; le nombre de nos morts et de nos blessés n'est pas grand, mais les coups sont sensibles. Ainsi, nous avons à regretter le général Leroy de Bais, l'un des officiers les plus braves et les plus distingués de nos armées. Le commandant Segoyer, du 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à

piéd, s'étant trop avancé, a été pris par les scélérats qui défendaient la Bastille, et, sans respect des lois de la guerre, a été immédiatement fusillé. Ce fait, du reste, concorde avec la conduite de gens qui incendient nos villes et nos monuments, et qui avaient réuni des liqueurs vénéneuses pour empoisonner nos soldats presque instantanément.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Lot.

E. POUYNY.

Versailles, 27 mai 1871, à 9 h 15 m. soir.

Intérieur à Préfets.

Le Chef du pouvoir exécutif a dû vous envoyer une dépêche destinée à être affichée, mais je puis vous confier particulièrement que l'insurrection est refoulée du côté de Belleville, qu'elle est à bout de forces, et que partout on est maître du feu.

Versailles, 28 mai, 9 h. 15 m. soir.

Le Chef du Pouvoir exécutif aux Préfets et à toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires.

CIRCULAIRE.

Nos corps d'armée, chargés d'opérer sur la rive droite, étaient dès hier au soir, rangés en cercle au pied des buttes Chaumont et des hauteurs de Belleville. Cette nuit, ils ont surmonté tous les obstacles : le général Lamirault a franchi le bassin de la Villette, l'Abattoir, le Parc aux bestiaux, et gravi le butte Chaumont et les hauteurs de Belleville. Le jeune Davoust, digne du nom qu'il porte, a enlevé les barricades, et, au jour, le corps de Lamirault couronnait les hauteurs.

De son côté, le corps de Douay partait du boulevard Richard-Lenoir pour aborder, par le centre, les mêmes positions de Belleville.

Pendant le même temps, le général Vinoy a gravi le cimetière du Père-Lachaise, enlevé la mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement et la prison de La Roquette. Les marins ont partout déployé leur entraînement accoutumé.

En entrant dans la Roquette, nous avons eu la consolation de sauver 169 otages qui allaient être fusillés. Mais hélas ! les scélérats auxquels nous sommes obligés d'arracher Paris incendié et ensanglanté, avaient eu le temps d'en fusiller 64, parmi lesquels nous avons la douleur d'annoncer que se trouvaient : l'Archevêque de Paris, l'abbé Deguerry, le meilleur des hommes, le président Bonjean et quantité d'hommes de bien et de mérite. Après avoir égorgé ces jours derniers le généreux Chaudey, cœur plein de bonté, républicain invariable, qui pouvaient-ils épargner ?...

Maintenant, rejetés à l'extrémité de l'enceinte, entre l'armée française et les Prussiens, qui leur ont refusé le passage, ils vont expier leurs crimes, et n'ont plus qu'à mourir ou à se rendre.

Le trop coupable Delescluze a été ramassé mort par les troupes du général Clinchant : Millière, non moins fameux, a été passé par les armes, pour avoir tiré trois coups de revolver sur un caporal qui l'arrêtait.

Ces expiations ne consolent pas de tant de malheurs, de tant de crimes surtout, mais elles doivent apprendre à ces insensés qu'on ne provoque, qu'on ne défie pas en vain la civilisation, et que bientôt la justice répondra pour elle.

L'insurrection parquée dans un espace de quelques centaines de mètres, est vaincue, défi-

nitivement vaincue. La paix va renaître, mais elle ne saurait chasser des cœurs honnêtes et patriotes la profonde douleur dont ils sont pénétrés.

Pour copie conforme :

Le Préfet du Lot,

E. POUYNY.

Versailles, 29 mai, 11 h. 20.

3,000 prisonniers amenés hier soir. Les étres de Paris confirment que les dernières bandes insurgées ont été écrasées hier, derrière Belleville et le Père-Lachaise.

L'autorité militaire procède maintenant au désarmement, perquisitions et arrestations sans rencontrer aucune résistance.

La population manifeste une profonde satisfaction d'être délivrée du joug de la Commune.

Parmi les otages fusillés sont : l'Archevêque, Mgr Maret, évêque de Sura, M. Deguerry, curé de la Madeleine, les pères jésuites Ducoudray, Clair et Olivain, l'abbé Allard, d'autres prêtres, 35 gendarmes et le banquier suisse Jecker.

Cahors, le 30 Mai 1871

LES BARBARES.

Les doctrines socialistes viennent de nous montrer quels fruits elles portent, quels hommes elles forment.

Jamais nous n'aurions cru que des êtres doués de raison pussent se livrer à ces excès que toute la France pleure, que la conscience humaine maudit et que saura châtier une implacable répression.

Nous avons dès les premiers jours combattu et flétri l'insurrection de la Commune, mais nous ne pouvions prévoir les forfaits abominables qui viennent de se commettre.

Nous croyions d'abord avoir à faire à des égarés, à des ambitieux; — l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas, les arrestations illégales, le pillage des propriétés privées, nous prouvèrent bientôt que c'était contre des bandits que nos braves soldats allaient lutter; mais rien ne faisait soupçonner qu'ils détruiraient les plus beaux monuments de l'art et de la civilisation, qu'ils oseraient ajouter à la triste notoriété de Cartouche et de Mandrin la fatale célébrité d'Érostrate.

Ils l'ont osé ! Ces engins de destruction, ces canons, ces obus, ces bombes qui devaient défendre Paris contre les armées allemandes ont servi à porter dans Paris la ruine et la désolation.

Ces palais qu'avaient ornés nos architectes et nos sculpteurs, ces musées où l'Europe jalouse admirait les merveilles de l'art de tous les temps, ces bibliothèques où les siècles avaient amoncelé les trésors de l'intelligence humaine, tous ces monuments, toutes ces richesses, ils ont voulu les anéantir.

Grâce à l'habileté de nos généraux, au courage de nos soldats, à la promptitude de nos mouvements, l'œuvre de destruction a été incomplète, mais les pertes sont encore bien grandes,

elles sont, hélas ! irréparables.

Il avait fallu des siècles, il avait fallu vingt générations pour édifier ces chefs-d'œuvre, il a suffi, pour nous les ravir, d'une poignée de scélérats, aidés par le rebut de la démagogie, par la lie du socialisme et de l'Internationale, par tout ce que Paris renfermait de proxénètes.

L'armée de la Commune était bien digne de ses chefs. Pour obéir à des incendiaires et à des assassins, il fallait des bataillons de forçats libérés.

L'heure de l'expiation a sonné pour ces êtres indignes du nom d'homme; mais la justice humaine est impuissante à punir de tels crimes; pour les châtier, comme ils le méritent, il faut la justice de Dieu.

Et nunc, populi, intelligite. Et maintenant, peuples, comprenez ! Voyez à quels désordres dans les actes conduit le désordre dans les idées, voyez où conduisent ces doctrines néfastes que propagent certaines feuilles, que prêchent certains orateurs.

La leçon est rude, puissions-nous en profiter.

Dans ce siècle qu'on osait appeler le siècle des lumières, nous avons été témoins du spectacle le plus affreux auquel ait assisté l'humanité. Jamais, dans leurs invasions, les barbares Genséric, Attila, Odoacre n'avaient fait preuve d'une aussi stupide férocité.

Erostrate et Omar sont dépassés, et de beaucoup, par les Courbet, les Vallès, les Pyat, les Delescluze, les Rigault, ces prétendus régénérateurs.

Traîtres envers la Patrie, traîtres envers la civilisation, les barbares de la Commune resteront dans tous les âges comme le type le plus complet de la scélératesse et de l'infamie.

J. DELBAU.

L'incendie de Paris.

L'Univers.

Paris se tord dans les flammes allumées par ses « idées » et par les mains de ses fils. Dernier mot de la Commune, elle-même dernier mot de la Révolution ! Une folie incomparable dans l'histoire, un crime inouï ! Ni Babylone ni ses filles, ni la vieille Sodome et la vieille Gomorrhe n'ont ainsi péri de leurs propres mains. Pluie de feu, pluie de souffre, averse de feu liquide, trombes de fer brûlant. Point de miracle ! le ciel était serain, Dieu n'a pas élevé la voix. Dieu est resté silencieux comme il l'était la veille et les jours précédents, devant la frénésie des blasphèmes.

Jérusalem est dépassée. Depuis le Christ, aucune ville n'est tombée de cette mort.

Depuis longues années, depuis quarante ans et plus à notre connaissance, un esprit de prophétie courait dans le monde chrétien. Des centaines d'oracles annonçaient à la France d'immenses catastrophes. On tenait généralement peu de compte de ces prédictions étranges et incohérentes. En effet, aucune ne s'est accomplie de point en point. Néanmoins toutes s'accordaient en une circonstance : PARIS SERA BRÛLÉ.

Nous nous taisons aujourd'hui devant ce fait formidable. Ce que nous en pourrions dire, il

ya longtemps déjà que nous l'avons dit, car la raison chrétienne parlait comme la foi dont elle est la fille. De plus en plus elle sentait, elle annonçait l'imminence d'un châtement terrible.

**Le Soir.**

Nous assistons, terrifiés, à la fin d'une ville, presque à l'éroulement d'un monde.

Paris tombe pièce à pièce, monuments par monuments, incendié par la plus infernale bande qui ait laissé sa trace sanglante dans l'histoire. Le pétrole qui dévore, la mine qui éclate, le boulet qui trône et reverse, l'obus qui émiette et déchire : tout est bon à ces hommes de destruction, à ces fils parricides.

« Paris ville libre » ! criaient ces malfaitteurs de la plume au début de l'insurrection. Ils peuvent crier aujourd'hui : « Paris ville morte » !

Maintenant, c'est bien fini. On aura beau laver les ruisseaux rougis de sang, déblayer les décombres, relever les monuments, Paris a cessé moralement d'être la capitale de la France. Quand une ville peut renfermer tant de crimes et de folies, elle est condamnée à la déchéance, et si elle échappe maintenant au feu biblique du Ciel, elle ne saurait échapper à la pitié et au mépris des hommes.

Les rois qu'on plaint ne règnent plus ! Nous n'osons plus, en présence de ces atrocités, dire un mot des coupables. Nous sentons que la douleur et l'indignation nous emporteraient. Mais c'est la honte au front que nous voyons se justifier la phrase de M. de Bismark, comptant sur la populace de Paris pour écraser, déshonorer et anéantir Paris. Aujourd'hui, c'est fait !

**Le Français.**

Nous trahissons de visionnaires ceux qui prétendaient voir s'amonceler au-dessus de Paris le nuage sombre de la vengeance divine.

Hélas ! l'heure est venue ; le châtement a encore dépassé en horreur tout ce que les imaginations avaient pu rêver ; et par une agonie de plus, ce ne sont pas des ennemis enivrés par la victoire, ce sont des Français qui auront accumulé ces désastres sans précédent dans l'histoire. De telle sorte que ces ruines fumantes témoignent au monde plus encore de nos hontes que de notre malheur.

Sommes-nous au bout ? l'expiation est-elle assez complète ? Et surtout saurons-nous la recevoir comme il convient ? Saurons-nous reconnaître dans l'énormité même de cet éroulement la main toute-puissante qui nous châtie ? Notre orgueil et notre légèreté sauront-ils enfin s'incliner et comprendre ?

Si de tels coups trouvent encore des esprits fermés et des cœurs hautains, c'est à désespérer de la France.

**Le Temps.**

La main d'une Némésis implacable s'appesantit sur notre pays. Les forcenés qui se sont emparés, il y a deux mois, de Paris, en abandonnant aujourd'hui les ruines fumantes aux défenseurs de la loi. Nous ne nous sentons pas la force d'échapper à notre douleur, à notre indignation et à nos engoisses et de parler librement de ces désastres inouïs.

**La Liberté.**

Il faut en finir avec les agitateurs. Ils viennent de se jeter, comme des bêtes sauvages, sur la patrie terrassée, meurtrie, mutilée ; ils ont trouvé la proie facile ! S'ils vous échappent vous les verrez reparaitre pendant que nous ferons timidement l'essai de nos libertés naissantes, et, comme ils ont profité de l'épuisement de la France à l'agonie, profiter encore de la faiblesse de la France convalescente pour tenter de l'égorger.

Blanqui, Pyat, par exemple, et tous ces émetteurs traditionnels et tous ces doctrinaires de l'assassinat et du vol, ont dès longtemps placé au-dessus de l'histoire, au-dessus du suffrage universel, au-dessus du peuple, la réalisation de leur monstrueux programme : n'attendez donc pas d'eux qu'ils y renoncent.

Et quand vous aurez livré les chefs à l'expiation sanglante qu'ils ont vingt fois méritée, préoccupez-vous de faire disparaître de la capitale de la France, ces bandes mercenaires que tout agitateur trouve à son service, et qui se composent de repris de justice de toute nationalité. Faites une loi qui interdise à tout individu ayant subi une condamnation pour attentat à la personne ou à la propriété, le séjour de Paris. Il faut que Paris, où l'extrême agglomération de la population offre des facilités extraordinaires au crime, à la propagande du crime, se préserve des criminels par des mesu-

res extraordinaires. La paix de la France est à ce prix.

Oui, faites sans hésitation, votre grande œuvre de justice. Il se trouvera sûrement autour de vous des âmes sensibles qui tenteront de porter le trouble dans vos cœurs, et la molesse dans vos résolutions. Sachez écarter ces éternels pleureurs qui n'ont jamais trouvé de larmes que sur le supplice de vulgaires assassins, et que la mort de leurs innocentes victimes a toujours laissés les yeux secs. Le faux humanitarisme nous a valu le retour périodique des mêmes criminels et des mêmes attentats pendant plus d'un demi siècle.

Il est temps d'en finir avec eux.

**La France.**

Il n'y aura dans toute la France qu'un cri d'horreur contre ces monstres. Mais le pays ne se bornera pas à demander le châtement exemplaire des misérables qui veulent anéantir jusqu'aux souvenirs de son passé et de sa gloire. Il remontera au point de départ, à l'origine de tous ces désastres.

Il y a des hommes qui ont demandé avec acharnement, qui ont arraché aux pouvoirs publics l'armement indistinct de la garde nationale, croyant par là se rendre agréable à leurs électeurs et se faire d'eux une armée.

Il y a des hommes, qui tenant en leur pouvoir, après la journée du 31 octobre et après celle du 22 janvier, les chefs de la future Commune, et en avouant, dans leur proclamation, que ces misérables artisans de discordes faisaient les affaires de la Prusse dont ils augmentaient les exigences, n'ont pas eu le courage de remplir leur devoir en châtant comme ils le méritaient des factieux complices de l'étranger par leurs crimes.

Il y a des hommes qui, ayant fait preuve d'une incapacité qui n'a d'égale que leur présomption orgueilleuse de la première heure, s'obstinaient à vouloir participer à la direction du pays, même quand ils se sont attirés des réponses foudroyantes comme celle d'Assi interrogé par eux : « Si nous en sommes là, c'est bien votre faute. »

Pour extrait : A. Layton.

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

Séance du 27 mai.

**M. Haentjens.** Messieurs, j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée la proposition suivante. Elle est analogue à celle qui a été proposée en 1848, après les douloureuses journées de juin :

« Art 1<sup>er</sup>. Une commission de 30 membres sera nommée dans les bureaux, à l'effet de rechercher par voie d'enquête et par tous autres moyens qui lui paraîtront utiles et nécessaires, les causes de l'insurrection qui depuis deux mois ensanglante le département de la Seine, et de constater les faits qui se rattachent soit à sa préparation, soit à son exécution.

« Art. 2. Tous pouvoirs lui sont conférés dans ce double objet, soit pour mander et faire comparaître auprès d'elle les personnes en état de donner des renseignements, soit pour se faire délivrer et communiquer toutes les pièces de nature à éclairer sa religion.

« Art. 3. Un rapport sera fait à l'Assemblée des résultats de cette information. »

L'Assemblée désire-t-elle que je lui lise les noms des membres signataires ? (Oui ! oui ! — Lisez !)

Les voici : MM. Pagès Dupont, Combié, baron Eschassériaux, Hamille, de Foucaud, l'amiral de Dompierre-d'Horroy, de Valon, Chatelain, baron Vast-Vimeux, le duc de Marmier, Ganivet, Boreau-Lajnadie, de Chaudordy, des Rotours, Sarrette, Lacave-Laplagne, Buisson-Duviviers, Adnet, Rolland (Lot), comte de Cintré, Dupin, de la Sicotière, de Champvallier, Blin de Bourdon, Ferdinand Boyer, marquis de Bridieu, Adrien Léon, Haentjens, Louis de Saint-Pierre, Cailiaux, Vétillard, Balsan, Joachim Murat, marquis de La Rochejaquelein, l'amiral Laroncière le Noury, le général Martin des Pallières, l'amiral Jauréguiberry, etc., etc.

Nous avons l'honneur de demander l'urgence ; tout le monde, sans doute, en comprend les motifs. (Oui ! oui ! — Non !)

**M. le président.** M. Haentjens demande que l'urgence soit déclarée sur la proposition qu'il vient de déposer.

Je la mets aux voix. (L'urgence, mise aux voix, est déclarée.)

Les prières publiques demandées par l'Assemblée nationale, sur la proposition d'un certain nombre de députés, parmi lesquels notre représentant M. Pagès Dupont, ont eu lieu dimanche, à Versailles, au milieu d'un immense concours.

M. Thiers, et tous les membres du Gouvernement, assistaient à cette manifestation religieuse.

Mgr l'évêque de Versailles a adressé les paroles suivantes aux membres de l'Assemblée, réunis dans le chœur de la cathédrale :

Messieurs,

Laissez-moi vous le dire, sous le poids d'une émotion que j'ai peine à dominer, ce moment est bien solennel. Tous vous êtes inconsolables des malheurs de la France, et en ce jour vous venez au pied des autels conjurer Dieu d'avoir pitié de nous, et d'écouter favorablement nos prières. Catholiques éclairés et convaincus, vous faites un acte de foi. Or, sachez-le, il y a dans cet acte de foi un enseignement immense que je tiens à résumer en deux mots. Vous avez toutes les lumières qu'on peut acquérir par l'étude et par l'expérience ; mais par l'acte que vous accomplissez, vous déclarez qu'il y a une lumière supérieure, et que vous en avez besoin pour résoudre les formidables questions que posent devant vous les événements. Vous avez toute l'autorité dans l'ordre politique et civil ; mais vous déclarez également qu'il y a au-dessus de vous une autorité suprême qui est la source et qui doit être la règle de tous les pouvoirs dont vous êtes investis. Vous reconnaissez encore et surtout que nos erreurs et nos discordes, hélas ! ont été des semences de calamités pour notre chère patrie, et vous affirmez hautement, publiquement, qu'il faut, sans retard, par d'humbles et ferventes supplications, apaiser la justice divine et désarmer le bras qui nous châtie. Il y a donc ici de votre part quelque chose de beau, quelque chose de grand, quelque chose de profondément instructif pour le peuple, soyez-en bénis. Votre courage pour la bonne cause, comme celui de nos héroïques soldats, sera d'un excellent effet au milieu des tristes défaillances de notre époque. Non, l'exemple que vous donnez ne sera pas perdu, il portera ses fruits, il appellera d'abondantes bénédictions sur vos travaux, il laissera une trace profonde dans l'histoire de votre législation.

Maintenant, messieurs, tous, dans un même sentiment de foi, de repentir et de confiance, élevons nos cœurs vers Dieu. *Sursùm corda.*

**Correspondances**

(Service spécial du Journal du Lot).

Versailles, 27 mai 1871.

Les troupes se sont emparées hier matin de la caserne du Château d'Eau, des Magasins réunis et du pont de Bercy. La place de la Bastille était défendue par 10,000 fédérés ; le corps du général Vinoy a occupé cette position, dans la journée, après un combat très-vif, puis il s'est dirigé sur la barrière du Trône, que les insurgés ont probablement évacuée maintenant.

Nous sommes maîtres de tous les quartiers de la rive gauche. Sur la rive droite, l'insurrection se trouve renfermée à Charonne, Ménilmontant, la Villette et Belleville.

Nos troupes ont occupé hier soir une partie des buttes Chaumont ; elles s'avancent contre Belleville que nos batteries de Montmartre canonnent fortement. Les batteries des insurgés à Belleville continuent à lancer des bombes à pétrole sur tout Paris.

De nouveaux incendies sont signalés. On apercevait, hier soir, de Versailles, les luciers d'un immense incendie au-dessus de la partie Nord-Est de Paris ; les ateliers du chemin de fer de l'Est, à la Villette étaient la proie des flammes.

— On arrête encore constamment à Paris des femmes portant des bouteilles de pétrole ; elles sont impitoyablement fusillées. Le rôle joué par les femmes dans l'insurrection, dit *Paris-Journal*, dépasse les limites de l'horreur. Non seulement organisées en bandes de pétroleuses, ces mégères cherchent à incendier les monuments ; mais encore, dans les quartiers occupés par l'armée, elles rôdent cherchant une occasion favorable de brûler les maisons que la mitraille a épargnées. La population fait bonne garde (les soupiraux) conduits de gaz et même le dessous des portes, sont partout bouchées avec du plâtre et de la terre, et toute personne suspecte est immédiatement arrêtée et fouillée. Les monuments sont entourés de gardes nationaux, et le passage est interdit sur les trottoirs qui les bordent.

Mais l'incendie ne suffit pas à ces faries elles assassinent nos soldats ; elles les empoisonnent en leur donnant à boire. Place des Petits Pères, une femme tire à bout portant un coup de pistolet dans la figure d'un officier. Un soldat de la ligne la saisit, la colle au mur et la tue.

Place de l'Opéra, une dame assez bien mise s'approche du commandant d'artillerie

Boudin, et le tue d'un coup de révolvers dans le dos.

En présence de ces faits qui se multiplient, nos soldats sont exaspérés et font peu de quartier.

— A l'attaque de la place Blanche, une barricade était gardée par 120 femmes, coiffées du bonnet Phrygien. Heureusement pour elles, elles n'ont pas résisté ; aussi s'est-on contenté de les faire prisonnières.

— Nous apprenons que le Louvre a été entièrement préservé de l'incendie sauf le pavillon Richelieu (en face du Palais Royal) où était la Bibliothèque. Toutes les galeries sont sauvées.

Le Théâtre Français est intact. Le Chatelet brûle. L'Odéon, la porte St-Martin, les Arts-et-Métiers, le Grenier d'abondance, la bibliothèque de l' Arsenal sont brûlés. Les magasins du Louvre ont été préservés, mais le Gagne Petit, le Bon Marché, le Pauvre Jacques sont brûlés. Le passage du Saumon et une partie de la rue Montmartre ont beaucoup souffert.

— On a découvert beaucoup de cadavres sous les ruines des maisons de la rue Royale et du faubourg St-Honoré.

— Un grand nombre de pompiers de province sont arrivés à Paris ; les pompiers que l'Angleterre et la Belgique doivent nous envoyer sont attendus bientôt.

— Il se confirme que les insurgés ont fusillé plusieurs otages et entre autres M. Gustave Chaudey du *Siècle*.

— Le *Paris-Journal* cite parmi les chefs de l'insurrection qui ont été fusillés : Napias-Piquet, délégué aux finances qui avait été chargé par le Comité de salut public de faire sauter le 1<sup>er</sup> arrondissement ; Raoul-Rigault, le procureur de la commune ; Cournet, le délégué à la police ; Billioray, membre du Comité de Salut public (on assure qu'il avait sur lui 500,000 francs en billets de banque) ; Vermorel ; Dombrowski, le chef d'état-major de la commune (on a trouvé sur lui 800,000 fr. de valeurs) ; enfin le peintre Courbet qui ne se serait pas empoisonné comme on l'a dit ; il aurait été pris au ministère de la marine dans un placard où il s'était caché ; reconnu par un officier, il voulut résister, un coup de feu lui cassa la tête.

Nous pouvons ajouter que Millière a été également fusillé.

Léo Meillet, pris au Panthéon, a été fusillé. La plupart de ces misérables sont morts en lâches.

— A la Maison Blanche, le bruit court que les insurgés ont fusillé avant de se retirer 14 frères l'école chrétienne.

— Les habitants de Paris sont très préoccupés de la question de la nourriture. Les fournisseurs de la campagne n'osent pas entrer, en raison des difficultés que met l'autorité militaire à délivrer des permis de sortie et les provisions s'épuisent avec une rapidité effrayante.

— La physionomie de Paris est lugubre tous les magasins sont fermés, la circulation presque nulle.

— On a commencé l'enlèvement des cadavres des insurgés. Sur les quais pour aller plus vite, on creuse la terre et on enfouit les morts sur place.

— D'après le *Français*, les insurgés qui occupent encore Belleville, Ménilmontant, La Villette et La Chapelle seraient au nombre de 20,000 environ. On dit ce matin qu'ils auraient été délogés de Charonne et resserrés dans Belleville et Ménilmontant. D'après le *Petit Moniteur* le général Ladmiraux se serait emparé de la prison de la Roquette où se trouvaient les otages de la Commune.

Les batteries des insurgés établies au Père-Lachaise et aux Buttes Chaumont lancent des obus à toute volée sur la moitié de Paris. Les quartiers Montmartre et de la Bourse sont très atteints.

— Quelques journaux ont reparu à Paris entr'autres le *Paris-Journal*, la *Petite Presse*, la *Vérité*.

— D'après *Paris-Journal*, M. J. Ferry, qui n'est pas sympathique aux Parisiens, serait décidément remplacé à la préfecture de la Seine par M. Merreau, ancien secrétaire général de cet important service. Seulement, comme l'état de Paris va exiger pendant un temps plus ou moins long le maintien du régime militaire, le titre de Préfet de la Seine serait attribué provisoirement au général Borel, chef d'Etat-Major du général Mac-Mahon qui s'occuperait surtout de l'administration militaire du département ainsi que de la sur-

veillance de la sûreté de la Capitale, tandis que M. Merruau, et avec le titre de secrétaire général, serait chargé de toute l'administration civile de Paris.

— On est unanime, dit le *Français*, pour demander immédiatement le licenciement et le désarmement de toute la garde nationale. Les bataillons de l'ordre sont les premiers à reconnaître la nécessité de cette mesure.

— M. Thiers aurait déjà reçu, assure-t-on les félicitations de plusieurs cabinets étrangers à propos de sa victoire sur la Commune de Paris.

Le Gouvernement autrichien, par l'organe de M. de Beust, aurait témoigné tout particulièrement à M. Thiers la satisfaction qu'il a éprouvée de la défaite des insurgés de Paris et combien il apprécie le service rendu à la cause de l'ordre en Europe par l'énergie et la persévérance de M. Thiers à réprimer la tentative insensée des révolutionnaires cosmopolites qui s'étaient emparés de la capitale de la France.

— Dans certains quartiers occupés par nos troupes il se trouve encore des insurgés cachés dans les maisons; ils ouvrent les fenêtres et tirent par là des coups de fusil. Sur le boulevard notamment, un officier d'état-major a été tué hier, au moment où il allait porter un ordre.

— Le *Gaulois* annonce l'arrestation de Blanqui: Blanqui, arrêté il y a quelque temps à Figeac (Lot), vient d'être dirigé sur le Château du Taureau, à l'entrée de la rivière de Morlaix, préparé depuis quelques jours pour le recevoir.

Versailles, 28 mai.

Après la prise de la place de la Bastille, le général Douai et le général Vinoy se sont emparés de tout le faubourg Saint-Antoine jusqu'à la barrière du Trône. Le général Clinchant et le général Ladmirault, après s'être rendus maîtres de la caserne du Château-d'Eau et des Magasins-Réunis allèrent s'établir pendant la nuit avec 60,000 hommes près du bassin de La Villette, au pied des buttes Chaumont. L'attaque de cette importante position de l'insurrection commença le matin, le soir nous étions maîtres des buttes Chaumont ainsi que du quartier Ménilmontant. En même temps le général Vinoy s'empara du cimetière du Père-Lachaise, après un combat assez vif.

Le corps du général Cisseu occupe tous les quartiers de la rive gauche.

Les insurgés sont donc resserrés maintenant dans un espace très restreint et leur résistance ne peut être de longue durée. Nous leur avons fait un grand nombre de prisonniers et ce soir nous leur en aurons fait probablement un plus grand nombre encore.

Nous apprenons de source certaine que Delescluze a été tué.

On a des craintes sérieuses au sujet des otages que les insurgés avaient transférés de Mazas à la prison de la Roquette. On dit qu'ils ont tous été assassinés et que l'archevêque de Paris a subi le même sort. Nous n'avons pas la confirmation officielle de cette nouvelle; mais elle paraît malheureusement vraie.

— Le *Paris-Journal* annonce que parmi les prisonniers amenés hier à Versailles, se trouvait le citoyen Dereure membre de la Commune. On l'a immédiatement fusillé. Rastoul, membre de la Commune et Ch. Quentin, ancien rédacteur du *Réveil* seraient également prisonniers. Le nombre des prisonniers faits jusqu'à ce jour s'élèverait à 29,000.

De nouveaux corps supplémentaires de gendarmes, de sergents de ville et de gardes de Paris vont être créés, nous dit-on, pour la surveillance de Paris, où les troupes ne resteront qu'en nombre restreint.

Versailles continuera au contraire à posséder une forte garnison.

Il y a déjà 8,000 cadavres dans les rues de Paris.

M. Chaudey, rédacteur du *Siècle* a positivement été fusillé.

— On lit dans le *Français*:

Ce n'est pas seulement à Paris, paraît-il, que l'incendie devait être mis au service des passions démagogiques. La police a été mise en éveil par certaines menées qui pouvaient faire croire à un projet d'incendier Versailles. Mais la surveillance est active, et l'on sait, dit-on, sur quel point des environs de Versailles se serait tramé ce complot, que l'on peut tenir aujourd'hui comme absolument déjoué.

On assure que M. Dufaure doit se rendre

demain à Paris, pour présider lui-même à la réinstallation des services judiciaires dans l'ancienne capitale. Plusieurs magistrats ont déjà quitté Versailles dans ce dessein.

On lit dans le *Journal officiel*:

A la dernière heure, le Gouvernement reçoit la nouvelle que les buttes Chaumont et Belleville viennent d'être enlevées par les troupes du général Ladmirault.

M. Delescluze a été tué. Son corps dont on a constaté l'identité a été trouvé dans une des rues du 11<sup>e</sup> arrondissement.

Comme plusieurs journaux l'ont annoncé, le grand livre de la dette publique, les inscriptions de rente déposées au Trésor, ainsi que d'autres valeurs et pièces importantes ont pu être sauvées de l'incendie qui a consumé le ministère des finances. Ces résultats sont dus aux mesures de prévoyance que l'administration des finances avait prises dès le début et au concours dévoué et intelligent de plusieurs fonctionnaires, agents et sous-agents de tout grade, secondés par plusieurs escouades de nos braves soldats.

— Voici quelques faits certains qui peuvent servir à caractériser l'insurrection de Paris:

Dans les journées des 24 et 25 mai, un certain nombre de femmes de la plus basse classe ont cherché à servir la cause de l'insurrection d'une façon particulière, non moins abominable que tant d'autres adoptées par les partisans de la Commune. Sous prétexte de reconforter nos soldats elles ont essayé de leur faire boire des verres de liqueurs empoisonnées. Le fait a été constaté sur une des femmes prise en flagrant délit, et que, sur le champ, les soldats ont fusillée.

Il n'est pas moins certain que des femmes et des enfants ont versé du pétrole dans les caves des maisons par les soupiraux, donnant sur la rue, de manière à propager facilement des incendies dans les divers quartiers. Il suffisait d'y jeter une allumette chimique emflammée pour développer le feu à l'instant-même. Enfin, hier soir, les insurgés qui défendaient une barricade de la place d'Italie, ont massacré avant de l'abandonner, un prêtre, cinq dominicains et douze domestiques ambulanciers. Ces malheureuses victimes qui n'étaient coupables que de leur dévouement, ont été trouvées par nos soldats, portant encore leur brassard d'ambulanciers. Elles ont été assassinées parce qu'elles refusaient de prendre des fusils et de se battre contre nous.

Ce sont là des crimes épouvantables, mais il faut que la France et le monde entier connaissent la vérité dans toute son étendue et dans toute son horreur.

Le *Journal officiel* dément que les archives, la bibliothèque, de l'arsenal, le Muséum, l'Observatoire, la Sainte-Chapelle aient été brûlés. Mais les Gobelins ont été consumés, on n'a pu sauver que les tableaux destinés à servir de modèles. Au Palais de Justice, il n'y a eu de brûlé qu'un des scellés de la bibliothèque des avocats. Une partie des tableaux achetés par l'Etat à la suite des expositions avait été enlevée du palais de l'Industrie, et portée au Luxembourg qui n'a pas été atteint. Les peintures qui avaient été laissées dans les bâtiments des Champs-Élysées n'ont pas souffert. Les sculptures ont été également épargnées. Les dessins, les plans et les archives des monuments historiques, les papiers du bureau des manufactures nationales et quelques bronzes précieux ont été mis en sûreté dans les caves du Louvre, durant l'incendie des Tuileries. Les bureaux du ministère des Beaux-Arts ont été préservés. Les belles sculptures du pavillon de l'Horloge, qui sont l'œuvre de Jean Goujon, n'ont pas été endommagées. On sait que les collections du Louvre ont échappé à l'incendie des Tuileries. Nous pourrions citer parmi les personnes qui ont contribué à leur conservation M. Gerspach. Un des conservateurs du Musée, M. Barbet de Jouy a montré la plus grande fermeté. Dès le commencement du combat dans Paris, il avait fait enfermer dans une des salles du Louvre les délégués de la fédération et les avait retenus prisonniers. Le Luxembourg a été préservé par l'explosion de la poudrière. M. de Tournemine et les autres fonctionnaires du Musée ont empêché par leur courage et leur dévouement que l'incendie préparé sous leurs yeux n'éclatât et réduisit en cendres le palais et les collections confiées à leur garde. L'hôtel de Clugny, l'École de dessin située dans le voisinage, n'ont souffert aucun dommage.

Le *Français* nous apprend que les R. P. Dominicains et les domestiques qui ont été assassinés avaient été pris au collège d'Arcueil par les insurgés qui les avaient retenus huit jours comme otages au fort de Bicêtre. C'est

après l'évacuation du fort qu'ils ont été fusillés. Après avoir tiré sur leurs victimes, les fédérés les achevèrent à coup de crosse et de baïonnette.

P. S. — Nous apprenons à l'instant que les otages que les insurgés avaient transférés de Mazas à la prison de la Roquette ont été assassinés au nombre de 64, l'archevêque de Paris est au nombre des victimes.

Nous sommes maîtres de Belleville, sauf une très petite partie.

État de Paris le 28 Mai.

(Récit du Journal officiel.)

Dès le Point-du-Jour, commence la longue suite de toits effondrés, de murs abattus, de poutres noircies. A l'intérieur, la ville est encore debout; c'est par places que l'on trouve la marque terrible de cette révolte contre la civilisation et l'humanité. A droite, le ministère des affaires étrangères criblé de boulets et de balles; à gauche, le Palais de l'Industrie, dont la toiture en vitraux a été brisée par les projectiles. De la place de la Concorde, on voit au loin ce qui subsiste des Tuileries: des murs noircis, avec leurs fenêtres béantes. Plus de toits: la fumée s'élève lentement au-dessus des décombres.

La rue de Rivoli est barrée par les restes d'une barricade formidable; les soldats empêchent les voitures d'y entrer, parce que le ministère des finances fume encore.

La rue Royale, presque tout entière, est détruite. La barricade qui en défendait l'entrée se confond avec les pans de murailles écroulées qui la couvrent. Il faut aller par les Champs-Élysées retrouver la place de la Madeleine pour descendre jusqu'à la rue Saint-Honoré et la rue Castiglione.

La barricade qui, de ce côté, fermait la place Vendôme, est ouverte. La foule se précipite vers le soubassement de la colonne. Elle était là! Pendant trois quarts de siècle, elle a rendu témoignage du génie de nos généraux, du courage de nos soldats. Il ne reste à présent que le socle; les débris mêmes ont disparu. La première ruine, après la place Vendôme, est le Palais-Royal, puis on retrouve encore les Tuileries, avec leurs pans de muraille qui paraissent énormes depuis qu'ils sont découronnés de leur toiture. Au loin, dans la rue de Rivoli, un nuage d'épaisse et lourde fumée désigne le lieu où s'élevait l'Hôtel-de-Ville.

Le Louvre a été sauvé. Les tableaux, les antiques sont encore dans les galeries. Les sauvages, qui inondaient les musées et les bibliothèques de pétrole, ont échoué au moins dans cette partie de leur tâche. Ils ont brûlé la bibliothèque du Louvre et les Gobelins; mais le musée, la bibliothèque nationale, toutes les autres bibliothèques, les archives, le musée de Clugny, celui du Luxembourg, l'école des Beaux-Arts, l'Institut, la Sainte-Chapelle, tous ces trésors, toutes ces merveilles nous restent. Le Louvre porte sur son fronton, sur la façade de Jean Goujon, sur la partie extérieure de la salle d'Apollon, de nombreuses traces des boulets et des obus venus de Belleville; mais pas une statue n'a été touchée, pas une toile n'est perdue, pas une figure de Jean Goujon n'est altérée.

En remontant vers le ministère des affaires étrangères, il faut passer devant la rue du Bac, un cratère encore fumant, devant la Caïsse des dépôts et consignations dont il ne reste que des pierres; l'hôtel du quai d'Orsay est dans le même état. Voilà Paris! Si le maréchal Mac-Mahon et ses glorieux généraux avaient mis quatre jours de plus à conquérir cette ville immense, à anéantir ces hordes de brigands, que serait-il resté de tant de monuments, de tant de grandeurs, de tant de souvenirs? Ou seraient ces livres, ces manuscrits, ces statues? Chaque heure de durée que Dieu laissait à l'insurrection, anéantissait une des richesses de l'humanité, une de nos gloires nationales.

La population est sortie des caves où elle se cachait. Le soleil l'appelait, et la joie de pouvoir circuler sans craindre la mitraille, de respirer en paix, de n'avoir plus à trembler devant les *Vengeurs* de la République ou les sbires du comité de salut public, féroces imitateurs de 93.

M. Thiers est arrivé sur les trois heures, entouré de plusieurs ministres, et il a passé toute l'après-midi avec le général Mac-Mahon. Tout ce monde grouillant dans les rues s'est précipité sur son passage; les hommes levaient leur chapeau; les femmes agitaient leur mouchoir; on poussait des acclamations; le même enthousiasme a éclaté pendant toute sa marche de Versailles à Paris et de Paris à Versailles: c'était la délivrance!

Pour extrait: A. Lignon.

Les massacres

Vendredi, 26 mai, à la butte aux Cailles, les insurgés fusillaient quinze frères hospitaliers qui, depuis le commencement de la campagne, avaient été des modèles de dévouement, de courage et de charité.

A Sainte-Pélagie, le même sort était réservé à plusieurs gendarmes captifs et au malheureux M. Chaudey, ancien adjoint à la mairie de Paris, avocat à la cour de Paris, et dont la fin tragique portera le deuil dans le cœur de tous ceux qui ont pu apprécier son noble caractère et sa rare intrépidité. Il est tombé sous les coups de ceux que peut-être il avait secourus pendant le siège.

Plus de deux cents personnes gémissaient comme otages dans la prison de Mazas. Dieu seul peut savoir par quelles angoisses ces infortunés ont passé pendant leur longue captivité. Mardi dernier, 23 mai, ils furent extraits de Mazas et conduits à la Roquette. Le lendemain, mercredi, soixante-quatre ont été égorgés dans la cour de cette maison de force. Nous avons donné, le cœur navré, le nom de ceux de ces martyrs que nous ont transmis les télégrammes.

Le mercredi matin, au moment où les ordres de meurtre ont été connus dans la prison, les détenus ont essayé de soustraire aux bourreaux les sept premières victimes, en tête desquelles se trouvait l'illustre archevêque de Paris. Ce dernier, lâchement injurié par les misérables qui allaient le frapper, est mort comme un héros chrétien, et on lui a entendu prononcer ces nobles paroles: « Ne profanez pas le mot de liberté, c'est à nous seuls qu'il appartient, car nous mourons pour la liberté et pour la foi. »

Le martyr disait vrai: lui et ses compagnons d'infortune ont péri assassinés par le plus hideux des despotismes; ils ont déjà reçu, dans une meilleure vie, la récompense de leur sacrifice. Mais ils laissent à ceux qui leur survivent le droit de les venger, par la punition exemplaire du forfait qui va épouvanter le monde, en même temps d'extirper jusqu'aux semences de la servitude morale qui, en abaissant les âmes, les rend, un jour d'aberration, capables de se souiller par ces atrocités sans nom.

(Journal officiel.)

On lit dans le *Progrès*, de Lyon, du 25 mai:

Un des assassins du commandant Arnaud, Deloche, a été exécuté hier matin. L'exécution a eu lieu à Riom, où on se le rappelle, Deloche avait été transporté, lors du mouvement insurrectionnel du mois de mars.

Deloche s'était résigné, paraît-il, après avoir épuisé tous les degrés de juridiction.

— J'ai bien mérité mon sort, disait-il, et il s'efforçait de savoir quel serait le jour de l'exécution.

Quand Deloche est arrivé sur le lieu de l'exécution, M. Python, greffier du conseil, a lu la déclaration suivante:

« Au nom du peuple souverain, « Le deuxième conseil de guerre, séant à Lyon, dans sa séance du 21 mars, a condamné Christophe Deloche à la peine de mort pour crime d'assassinat sur la personne du commandant Arnaud.

« Cette sentence va recevoir immédiatement sa pleine et entière exécution. »

Avant de mourir, Deloche a demandé pardon à Dieu et aux hommes de l'assassinat du malheureux Arnaud. Deloche a reçu douze balles qui l'ont fondroyé.

On lit dans le *Courrier de Marseille*:

Il est très-exact, ainsi que l'annonce une correspondance adressée au *Salut public* de Lyon, que 600 fusils et six canons ont été découverts au Prado. Ces armes étaient déposées dans deux locaux; les fusils encaissés et les canons entièrement neufs, dépourvus de leurs trains et accessoires, étaient dissimulés sous de vieux matériaux. Hâtons-nous de dire que ce dépôt n'avait pas été fait dans une intention insurrectionnelle; il provenait, paraît-il, d'un commerce clandestin. Canons et fusils dataient des commandes faites sous l'administration de M. Gent. Il s'agirait peut-être d'une commande égarée. Les délits qu'entraînerait cette découverte seraient donc: détournement, recel et infraction à la loi.

Nous lisons dans l'*Univers*:

On nous raconte qu'au moment où le maréchal Mac-Mahon a pris possession du Trocadéro, au milieu du bruit de la canonnade et à la première leur des incendies, une députation de Parisiens est venue supplier le maréchal de

prendre en main la dictature et de ramener Napoléon.

Nous apprenons par l'*Echo du parlement*, que les membres de la Commune ayant découvert sept cent mille titres définitifs de l'emprunt municipal de 1869, les ont fait vendre en partie à la bourse de Bruxelles. Au taux où sont présentement ces titres, on estime que le produit de ce vol n'est pas inférieur à deux cent millions.

Ainsi se trouve perdue la garantie des souscripteurs de l'emprunt dont ces titres représentaient la propriété partielle, bien supérieure en sa totalité à cette somme de deux cent millions.

**Extradition des insurgés.**

Le ministre des affaires étrangères a expédié par le télégraphe l'instruction suivante aux représentants de la France à l'étranger :

Versailles, le 26 mai 1871.

Monsieur, l'œuvre abominable des scélérats qui succombent sous l'héroïque effort de notre armée ne peut être confondue avec un acte politique. Elle constitue une série de forfaits prévus et punis par les lois de tous les peuples civilisés. L'assassinat, le vol, l'incendie systématiquement ordonnés, préparés avec une infernale habileté, ne doivent permettre à leurs auteurs ou à leurs complices d'autre refuge que celui de l'expiation légale. Aucune nation ne peut les couvrir d'immunité, et sur le sol de toutes, leur présence serait une honte et un péril. Si donc vous apprenez qu'un individu compromis dans l'attentat de Paris a franchi la frontière de la nation près de laquelle vous êtes accrédité, je vous invite à solliciter des autorités locales son arrestation immédiate et à m'en donner de suite avis pour que je régularise cette situation par une demande d'extradition.

Recevez, monsieur, les assurances de ma haute considération.

Signé : JULES FAVRE.

L'exécution de ces instructions ne rencontrera, nous en sommes certain, aucun obstacle. C'est pour étouffer une insurrection cosmopolite dirigée contre le principe même des sociétés que nos soldats versent leur sang. Les gouvernements de tous les pays comprendront qu'il est de l'intérêt commun de faire une justice exemplaire des malfaiteurs qui ont organisé ou soutenu cette odieuse révolte. Au moment même où nous écrivons ces lignes, nous rencontrons la confirmation du sentiment qui les inspire dans les télégrammes ci-après :

Bruxelles, 25 mai 1871, 4 h. du soir.

Chambre des représentants. — Répondant à une interpellation de M. Dumortier, relativement aux événements de Paris, et félicitant la presse belge d'avoir, à l'unanimité, flétri les insurgés de Paris. M. d'Anethan dit que le Gouvernement est armé de pouvoirs suffisants pour arrêter aux frontières les misérables auteurs des horreurs commises à Paris ; il ajoute : « Je ne peux pas considérer comme réfugiés politiques ces hommes que le crime a souillés et que le châtement doit atteindre. Le gouvernement agira avec fermeté. » (Applaudissements.) (Agence Havas.)

Marseille, le 26 mai 1871, 12 h. 10 soir.

Le préfet au ministre de l'intérieur, à Versailles.

Le consul d'Espagne vient de me déclarer qu'il me donnait un concours absolu pour découvrir et arrêter les criminels de Paris ; qu'il n'invoquerait aucun traité ; qu'il m'autoriserait à faire visiter tous les navires espagnols et que son gouvernement livrerait tous les insurgés qui auraient franchi la frontière espagnole. Je l'ai remercié au nom du gouvernement. Je ferai donc visiter les bâtiments espagnols comme les navires français.

(Journal officiel.) GROSNIER.

**Bulletin Vinicole**

Lot. — On écrit de Puy-l'Evêque, 20 mai :

La guerre n'a eu aucune influence sur les travaux de la vigne, tout le monde, femme et enfants, s'étant mis au travail pour suppléer aux vides produits par l'appel des jeunes hommes.

Les vendanges se sont faites comme à l'ordinaire ; nous possédions encore à cette époque toute la partie mobilisable de la population. Par suite de la sécheresse, le rendement a été moindre, environ d'un quart, qu'en 1869, mais la qualité n'a rien laissé à désirer. — La vigne

n'attend plus que la seconde façon de la terre, l'épamprage s'effectue en ce moment.

L'aspect des vignes qui ont résisté aux grands froids de l'hiver est magnifique, malheureusement on signale, principalement dans les bas fonds, beaucoup de souches, même des vignobles entiers complètement gelés. J'ai même vu qu'on arrachait la vigne sur certains points. L'invasion n'est pas venue jusqu'à nous et la guerre n'a produit aucune réquisition ; le commerce des vins a été complètement arrêté. Dans ce moment les prétentions des propriétaires sont fort élevées, et malgré cela quelques affaires ont lieu. La moyenne du prix est actuellement de 320 fr. le tonneau, vin noir logé, soit les 880 litres.

Dans les cantons de Puy-l'Evêque, de Cazals et partie celui de Luzech, le stock chez les propriétaires est d'environ les 2/3 de la dernière récolte, ce qui représente environ 50,000 hectolitres.

**Bulletin Agricole**

Bordeaux, 20 mai. — La pluie de ces derniers jours sans avoir été suffisante, a fait néanmoins quelque bien à la récolte.

Nos cultivateurs se montrent satisfaits et font des vœux pour avoir encore de nouvelles ondées.

Quant aux transactions commerciales elles sont nulles.

Orléans, (Loiret) le 25 mai. — Pendant la nuit du 17 au 18 mai, une forte gelée est venue causer des dommages irréparables dans les vignobles de l'Orléanais.

A la Chappelle-Saint-Mesmin, Saint-Pryvé, Olivet, Saint-Jean-de-Braye, Saint-Marc, des ceps entiers ont été gelés et brûlés par le soleil du matin.

Il ne faut pas exagérer encore les conséquences de ces désastres : mais on peut dire dès maintenant, que les pertes sont considérables.

Nous attendons, pour renseigner exactement nos lecteurs, les informations que nous transmettront nos correspondants sur les dommages causés par cette effroyable gelée qui vient si malencontreusement augmenter nos misères.

**Chronique locale**

**A NOS LECTEURS**

A partir du 1<sup>er</sup> Mai, le Journal du Lot paraît régulièrement trois fois par semaine, sur double feuille.

Nous reproduirons, d'après le compte-rendu sténographique du Journal Officiel, toutes les discussions de l'Assemblée Nationale sur les questions importantes.

En outre, nous nous sommes mis en mesure de publier des Correspondances et des Dépêches télégraphiques, qui tiendront nos abonnés au courant des nouvelles les plus récentes, avant l'arrivée des autres journaux à Cahors.

Le prix du Journal du Lot n'est pas augmenté.

A. LAYTOU.

Les correspondances sont reprises depuis hier entre Paris et la province.

Par un arrêté en date du 21 mai ont été nommés :

Maire de la ville de Gourdon, M. Vialles. Adjoints au maire de la même ville, MM. Villars, Grangié.

Figeac. — Maire, M. Theilhard. — Adjoint MM. Bousquet-Pontié, Couybes.

**Cour d'assises du Lot**

**LISTE**

des Jurés pour le deuxième trimestre de 1871.

Messieurs,

1. Descamp, Guillaume-L., notaire à Milbac.
2. Born, Adrien, ex-notaire à Saint-Céré.
3. Carrié, Pierre-A.-R., propriétaire à Vire.
4. Fontanilles, Jean-L.-A., maire du Vigan.
5. Bardet, Jean, propriétaire à Saint-Cirgues.

6. Castel, Thomas, médecin à Marcillac.
7. Delcros, M.-C., prop. à Frayssinet-le-Gélat.
8. Oubrière, Martin, négociant à Martel.
9. Delbos, Germain, propriétaire à Montredon.
10. Combebias, Antoine, abergiste à l'Hospitalet.
11. Bris, Jean-Baptiste, propriétaire à Boissières.
12. Lacoste, Léon, propriétaire à Catus.
13. Labrunie, Antoine, propriétaire à Pontcirq.
14. Lucie, Jean-Pierre, prop. à St-Cirq-Lapopie.
15. Teillard, Edouard, négociant à Martel.
16. Dardennes, Bernard, propriétaire à Beaumat.
17. Gisbert, J.-B.-S., rec. de l'enregist. à Cahors.
18. Courant, Jean, propriétaire à Vaylats.
19. Combebias, Jean-Antoine, prop. à l'hospitalet.
20. Talou, Marcelin, propriétaire à Francoulés.
21. Pons, Amand, propriétaire à Parnac.
22. Caminade, Jean, propriétaire à St-Céré.
23. Fayette, Jean-B., propriétaire à St-Sozy.
24. Couderc, Antoine, propriétaire à Martel.
25. Surbled, Guillaume, pharmacien à Figeac.
26. Surchamp, Louis, maréchal-fer, à Cressensac.
27. Taillefer, Pierre, propriétaire à Fajoles.
28. Bessac, Firmin, propriétaire à Montvalent.
29. Taurand, Louis-G., président de la commission municipale à Fourmagnac.
30. Callé, Bénézet, pharmacien à Gramat.
31. Calmette, Urbain, libraire à Cahors.
32. Lacroix, Pierre, propriétaire à Souillac.
33. Peyrichon, Jean, limonadier à Espédaillac.
34. Cayla, Auguste, propriétaire à Fargues.
35. Valette, Joachim, prop. à Labastide-Marnhac.
36. Derrupé, Jean, propriétaire à Parnac.

**Liste des Jurés supplémentaires.**

Messieurs,

1. Alexandre dit Lépine, J.-A. Capitaine-major à Cahors.
2. Boncourt-Bories, Jules-J.-C. prop. à Cahors.
3. Fouissac, Jean-François, limonadier à Cahors.
4. Mathat, I.-A., directeur des messagerie à Cahors.
5. Castagné, Etienne, Agent-Voyer à Cahors.
6. Cartier, Jean propriétaire à Cahors.

Une seule affaire se présente dans les assises (2<sup>e</sup> trimestre). Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

On nous écrit de Ginouillac :

Un crime affreux vient de plonger dans le deuil la paroisse de Ginouillac. En plein midi, devant plusieurs personnes et notamment devant M. le juge de paix de Labastide, qui a essayé inutilement de détourner le coup, X..., a déchargé son revolver presque à bout portant sur le digne ecclésiastique de cette paroisse. Frappé en plein visage, M. Barbance a survécu quelques heures ; mais on n'a pu constater s'il avait recouvré le libre usage de sa raison. Nous devons nous hâter de dire que la politique n'est pour rien dans ce crime.

X... a été arrêté presque immédiatement. Il est difficile de comprendre quel motif a pu déterminer ce malheureux à commettre un si lâche assassinat. M. Barbance avait tout fait pour cette famille.

La justice est saisie.

Le tribunal correctionnel de Cahors, dans son audience du jeudi, 25 mai, a condamné à un mois de prison et aux frais, le nommé Lafage, de St-Alauzie, accusé d'avoir, dans la soirée du 30 avril dernier, pris de l'urne électorale et brûlé une poignée de bulletins de vote.

Dans sa dernière séance, le conseil municipal d'Orléans a voté à l'unanimité l'adresse suivante :

« Le Conseil municipal d'Orléans, « En présence du péril social dont le chef du « pouvoir exécutif de la République française et « notre brave armée viennent de sauver le pays. « S'empresse, en s'associant au vote de l'As- « semblée nationale, de leur adresser l'expres- « sion de sa profonde reconnaissance. »

Nous ne doutons pas que le conseil municipal de Cahors, fidèle interprète des sentiments d'indignation dont sont animés tous nos concitoyens, ne suive l'exemple du Conseil municipal d'Orléans.

Les collèges électoraux seraient convoqués pour le 11 juin. Les scrutins de ballottage auraient lieu le 18.

Immédiatement après, on procéderait à la reconstitution des conseils généraux, et, le 25 juin, les électeurs auraient à s'occuper de cette reconstitution.

En vertu d'une décision récente de M. le Ministre de la marine, les engagements volontaires sont absolument suspendus pour les équipages de la flotte, sauf en ce qui concerne les jeunes soldats de la classe 1871, qui se présenteraient pour devancer l'appel dans les ports de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

Ces jeunes gens devront, d'ailleurs, être porteurs de certificats d'acceptation délivrés par le commandant de la division des équipages de la flotte dans un de ces ports.

Quant aux admissions de mousses, elles sont

également suspendues, à moins d'autorisations spéciales du Ministre de la marine.

Le camp établi près d'Angoulême aurait été, assure-t-on, désigné pour recevoir de nouvelles troupes venant de toute la région sud-ouest.

La cartoucherie des Minimes, à Toulouse, a reçu l'ordre de suspendre la fabrication des cartouches pour les pièces de 7.

Cet atelier était le seul qui fournissait pour les pièces de ce calibre à l'armée de Versailles.

Nous lisons dans le *Mémorial des Pyrénées* que de nombreuses arrestations de gens suspects ou nantis de papiers irréguliers, ont été opérées sur divers points de la frontière d'Espagne.

Voici une nouvelle qui intéresse beaucoup de monde :

Le Grand-Livre est sauvé ; il a pu être enlevé mercredi matin et mis en lieu sûr, grâce à l'activité de deux agents du ministère des finances, qui se sont courageusement introduits au milieu de l'incendie avec quelques braves soldats.

Une circulaire du ministre de l'intérieur prescrit l'affichage des comptes rendus analytiques des travaux de l'Assemblée nationale dans toutes les mairies des chefs-lieux de canton.

Les placards devront être affichés sur le mur extérieur des mairies et placés les uns à la suite des autres, de façon à ce que le plus ancien ne soit recouvert par un nouveau qu'après plusieurs jours d'affichage.

Une autre circulaire du ministre de l'intérieur vient d'être adressée à MM. les chefs de service des chemins de fer pour les inviter à placarder dans les gares le compte-rendu des séances de l'Assemblée, le chef du Pouvoir exécutif tenant surtout à éclairer le public sur les travaux de la représentation nationale.

On nous assure, dit *Paris-Journal*, que le gouvernement s'est décidé à mettre les électeurs en mesure de pourvoir à la nomination des 137 députés dont les sièges sont demeurés vacants depuis l'ouverture de la session.

Le maréchal Canrobert est en déplacement et villégiature à Blasseville, chez le général Montebello, et non pas en Angleterre, comme la nouvelle en avait été donnée par erreur.

**MERCURIALES**

Cahors, marché du 24 mai :

Prix moyen du blé.....	27 <sup>fr</sup> 42
Mais.....	19 <sup>fr</sup> 76

Agen, marché du 24 mai :

Blés fins de Lectoure....	28 <sup>fr</sup> à 28 50
Blés de Garonne.....	27 50 à 27 75
Mais.....	19 à 20 f. les 80 k.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

**Dernières nouvelles**

Il est bien avéré que M. Chaudey, rédacteur du *Siècle*, a été fusillé dans la prison de Sainte-Pélagie, sur les ordres exprès et en présence de Raoul Rigault.

Il est également certain que près de cent frères de la doctrine chrétienne ont été assassinés par les misérables qui étaient chargés de les garder.

On croit que le Grand-Livre n'est pas détruit, mais le fut-il, que la perte serait pour ainsi dire purement matérielle ; car il en existe, deux copies fidèles ailleurs qu'au ministère des finances.

On dit que le nommé Jourde, délégué aux finances de la Commune, a été arrêté, un fusil à la main, et exécuté sur place ; que Vermesch (le père Duchêne) serait à Versailles en compagnie des patriotes de son espèce ; que le sieur Treillard, délégué de la Commune à l'Assistance publique, aurait été fusillé. On annonce aussi l'arrestation du pharmacien Miot, l'un des membres les plus violents de la Commune.

L'ancien commandant du 117<sup>e</sup> bataillon de la garde nationale, M. Brunocod, auquel avait succédé M. Granjean, a été pris à la barricade de la rue des Martyrs, et passé par les armes. C'était un fidèle de Félix Pyat.

On entend encore le canon dans la direction de Bercy et d'Ivry. C'est, à coup sûr, le dernier soupir de cette insurrection sauvage.

Pour tous les extraits et articles non signés A Laytou

